



FÉDÉRATION VAUDOISE DES STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE

## A MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES

---

Paudex, le 12 septembre 2017

### Assemblée générale extraordinaire du 7 septembre 2017

---

Madame, Monsieur,

Au lendemain de l'Assemblée générale extraordinaire de notre Fédération, nous tenons à vous informer officiellement du résultat du vote sur la convention collective de travail (CCT) dans le secteur de l'accueil de jour de l'enfance et vous dire quelle suite va être donnée à la décision prise à ce sujet.

Que vous ayez été présents lors de cette Assemblée, que vous n'ayez pas pu nous rejoindre, que vous ayez transmis votre vote par procuration, que vous ayez choisi le silence... sachez que quelle qu'ait été ou que soit encore votre position, nous vous sommes reconnaissants de participer, par votre engagement, au développement de l'accueil de l'enfance.

Par 27 oui (10 non et 12 absentions), l'Assemblée a donné mandat à votre Comité de signer la CCT. C'est un pas en avant pour le secteur de l'enfance et nous sommes heureux que la FSAE soit la première à créer le mouvement sur le plan cantonal.

Mais que va-t-il se passer ?

Si la signature a lieu cette année encore, il est important de noter que **la mise en application de la CCT ne pourra se faire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019**. Chaque institution a donc le temps de s'organiser et surtout de demander à la commission paritaire professionnelle qui va se constituer, **de pouvoir l'appliquer de manière progressive**.

Nous sommes conscients des difficultés que peuvent poser pour certains de nos membres l'adoption de cette CCT. Les marges financières étant différentes d'un coin à l'autre du canton, d'un réseau à l'autre, d'une structure privée à une structure subventionnée, une harmonisation des conditions de travail sur le plan cantonal ne peut se faire qu'en respectant chacun.

Nous vous remercions donc de continuer de soutenir notre Association dans les buts qu'elle poursuit depuis plus de 30 ans et de renouveler votre confiance à son Comité qui défend vos intérêts et qui va s'appliquer à faire de la convention collective de travail dans le secteur de l'accueil de jour de l'enfance un véritable atout pour la qualité de l'accueil des enfants et la valorisation du travail auprès de ces derniers.

Nous sommes à disposition pour un entretien plus personnalisé qui nous permettra de répondre à vos questions ou de dissiper vos craintes et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

**FÉDÉRATION VAUDOISE DES STRUCTURES  
D'ACCUEIL DE L'ENFANCE**  
La Présidente



Elisabeth Ruey-Ray

Copie : Mme Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat  
M. Jean-Jacques Schilt, Président de la commission paritaire  
M. Lionel Girardin, Président de la Faîtière des réseaux d'accueil vaudois  
M. Gérald Cretegnny, Président de la FAJE